

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un moratoire de trop pour les chasseurs

Issy-les-Moulineaux, le 30 juillet 2013

L'arrêté du 24 juillet 2013 publié ce jour, que vient de signer le ministre de l'Ecologie, Philippe Martin, est une véritable provocation pour le monde de la chasse, et en particulier pour tous les chasseurs de gibier d'eau.

Alors que la levée des moratoires sur le courlis et la barge était très attendue, après 5 années d'interdiction de la chasse, le ministre vient de décider de prolonger cette interdiction pour 5 années supplémentaires sans aucune justification scientifique.

Une telle mesure est d'autant plus choquante que, pour les populations d'oiseaux concernés, l'Etat n'a pas jugé bon de conduire la moindre étude sur ces deux espèces pendant les 5 dernières années.

Le président Bernard Baudin considère que le nouveau ministre de l'Ecologie, Philippe Martin, a pris cette décision uniquement pour donner des gages aux ONG environnementales les plus anti chasse, à la veille de la Conférence Environnementale de septembre 2013.

Pour le président de la FNC, voilà qui augure mal du partenariat gagnant-gagnant qui avait été annoncé lors de l'audience avec le Président de la République, François Hollande.

Aux yeux de Bernard Baudin, il est insupportable que les chasseurs soient encore la variable d'ajustement de la politique environnementale du gouvernement, alors qu'ils agissent au quotidien pour le maintien de la biodiversité ordinaire et pour une véritable gouvernance nature qui n'exclut personne.

La FNC comprend et partage la légitime colère des chasseurs de gibier d'eau qui se sentent aujourd'hui floués après avoir été respectueux de l'application de ce moratoire décidé en 2008.

En conséquence, la Fédération Nationale des Chasseurs attaque cet arrêté devant le Conseil d'Etat selon un référé suspension et un recours en annulation.

CONTACTS PRESSE

Christine André-Mignon
Tél. : 01 41 09 65 10
candre@chasseurdefrance.com

Pierre de Boisguilbert
Port. 06 09 17 62 24
pdeboisguilbert@chasseurdefrance.com

Conseiller politique
Thierry Coste
Port. 06 80 87 77 05

